

**Extrait du registre des délibérations
du conseil d'administration de
l'Institut polytechnique de Grenoble
Séance ordinaire du mercredi 13 mars 2024 à 13h30**

Le conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le mercredi 13 mars 2024 à 13h30, sous la présidence de Mme Christine GOCHARD, Présidente du conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 33 membres sur les 34 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007 étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer. Au cours de la séance, 1 personne a quitté l'instance.

Décision n°20240306

Vu le code de l'éducation, et notamment les articles L.711-1 et suivants ;

Vu le décret n°2017-61 du 23 janvier 2017 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble.

Approbation du compte financier 2023

Article 1-

Le conseil d'administration approuve le compte financier 2023, les tableaux des emplois (n°1), des autorisations budgétaires (n°2), de l'équilibre financier (n°4), de la situation patrimoniale (n°6), des opérations pluriannuelles (n°9), le compte de résultat, le bilan et l'annexe.

Article 2-

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants pour l'ensemble de Grenoble INP - UGA, SACD compris :

- 1 032 ETPT sous plafond et 221 ETPT hors plafond
- 138 422 573 € d'autorisations d'engagements, dont :
 - 91 504 568 € en personnel
 - 34 290 662 € en fonctionnement
 - 12 627 342 € en investissement
- 143 398 275 € de crédits de paiement, dont :
 - 91 503 128 € en personnel
 - 35 552 037 € en fonctionnement
 - 16 343 110 € en investissement
- 121 898 7858 € de recettes
- - 21 499 490 € de solde budgétaire

Article 3-

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants pour l'ensemble de Grenoble INP - UGA, SCD compris :

- 34 812 119 € de trésorerie (soit une variation de – 13 242 761 € par rapport au compte financier 2022)
- - 3 198 459 € de résultat patrimonial
- 1 460 392 € de capacité d'autofinancement
- 23 639 307 € de fonds de roulement (soit une variation de – 2 082 131 € par rapport au fonds de roulement « corrigé » du compte financier 2022)

Article 4-

Le conseil d'administration décide d'affecter :

- Le résultat (déficit) de l'exercice de l'établissement principal, arrêté à la somme de 3 198 459 €, aux réserves de l'établissement principal

Nombre de présents : 27
Nombre de pouvoirs : 6
Total présents et représentés : 33
Nombre de votants : 33
Nombre d'abstentions : 2
Total des suffrages exprimés : 31

Nombre de voix défavorables : 0
Nombre de voix favorables : 31

☒ à l'unanimité des suffrages exprimés
☐ à la majorité des suffrages exprimés



Etienne GHEERAERT
Vice-président du conseil d'administration

Transmis au Rectorat le 15/03/24

Compte financier 2023

Institut polytechnique de Grenoble

Grenoble-INP

Exercice clos le 31 décembre 2023

(En Euros)

BILAN AU 31.12.2023 ACTIF	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENT OU DEPRECIATION	31/12/2023	31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	3 150 248	- 2 737 480	412 768	396 380
Frais de recherche et de développement	66 678	- 59 419	7 259	21 397
Logiciels	2 750 627	- 2 485 052	265 575	122 006
Autres immobilisations incorporelles	205 782	- 193 010	12 772	5 597
Immobilisations incorporelles en cours	127 161		127 161	247 380
Immobilisations corporelles	314 043 454	- 124 816 635	189 226 820	183 049 045
Terrains	13 128 800	-	13 128 800	13 131 318
Constructions	197 293 626	- 60 100 448	137 193 177	126 301 994
Installations techniques, matériel et outillage	57 188 666	- 43 083 260	14 105 405	9 997 516
Autres immobilisations corporelles	26 878 526	- 21 539 548	5 338 978	5 264 591
Immobilisations corporelles en cours	18 683 449	- 93 378	18 590 071	27 577 277
Avances et acomptes	870 388		870 388	776 350
Immobilisations financières	3 164 329	- 1 947 114	1 217 215	1 128 162
Participations	3 062 969	- 1 947 114	1 115 855	977 472
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	101 360		101 360	150 690
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	320 358 031	- 129 501 229	190 856 802	184 573 587
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	-	-	-	-
Créances	71 686 097	- 1 109 694	70 576 403	44 861 625
Créances sur des entités publiques	55 510 665		55 510 665	35 082 651
Créances sur les clients et comptes rattachés	15 122 914	- 1 109 694	14 013 221	9 766 958
Avances et acomptes versés par l'Université	18 237		18 237	12 016
Créances sur les autres débiteurs	1 034 279		1 034 279	0
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)	-	-	0	0
Charges constatées d'avance	163 484		163 484	70 489
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	71 849 581	- 1 109 694	70 739 887	44 932 114
TRESORERIE				
Valeurs mobilières de placement	-	-	0	0
Disponibilités	34 812 119		34 812 119	48 054 880
TOTAL TRESORERIE	34 812 119	-	34 812 119	48 054 880
Comptes de régularisation				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL GENERAL - ACTIF	427 019 730	- 130 610 923	296 408 808	277 560 581

BILAN AU 31.12.2023 PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES		
Financements reçus	163 189 624	156 715 012
Biens mis à disposition par l'Etat	92 451 338	95 500 035
Financements de l'actif par l'Etat	43 124 712	42 269 784
Financements de l'actif par des tiers autres que l'Etat	27 613 574	18 945 193
Réserves	48 227 431	47 003 190
Report à nouveau	814	50 856
Résultat de l'exercice	-3 198 459	1 224 241
TOTAL FONDS PROPRES	208 219 410	204 993 299
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	312 106	505 800
Provisions pour charges	1 653 360	1 553 626
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 965 467	2 059 426
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0
Emprunts et dettes financières divers		0
Dépôts et cautionnement	3 080	3 080
TOTAL DETTES FINANCIERES	3 080	3 080
DETTES NON FINANCIERES		
Avances et acomptes reçus	68 362 371	51 022 248
Dettes	17 838 480	19 455 860
Fournisseurs et comptes rattachés	10 979 244	13 697 579
Dettes fiscales et sociales	3 964 076	4 027 740
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 773 812	1 611 513
Autres dettes	121 348	119 028
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)		
Produits constatés d'avance	20 000	26 667
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	86 220 851	70 504 775
TRESORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive	0	0
TOTAL TRESORERIE	0	0
Comptes de régularisation	0	0
Ecarts de conversion - Passif	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF	296 408 808	277 560 581

Grenoble-INP

Exercice clos le 31 décembre 2023

(En Euros)

COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2023	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions et produits assimilés	107 084 705	102 446 836
Subventions pour charges de service public	84 110 007	82 093 663
Subventions de fonctionnement	22 974 699	20 331 122
Dons et legs	0	22 050
Produits directs d'activité	19 000 119	16 849 281
Prestations de service	14 957 285	14 045 777
Produit des activités annexes	1 870 639	1 605 387
Autres produits d'exploitation	2 172 195	1 198 117
Autres produits	7 845 974	10 176 267
Reprises sur amortissements et provisions	518 942	401 313
Reprises du financement rattaché à un actif	7 327 031	6 874 953
Autres produits	-	2 900 000
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)	133 930 799	129 472 383
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats non stockés de matières et fournitures	6 771 155	5 336 886
Services extérieurs	22 045 065	18 097 153
Impôts, taxes et versements assimilés	1 296 509	1 248 107
Charges de personnel	90 259 693	85 477 089
Salaires et traitements	55 877 749	52 636 307
Charges sociales	33 783 959	32 451 329
Autres charges de personnel	597 985	389 452
Autres charges	4 249 103	7 287 882
Dotations aux amortissements et provisions	12 609 825	10 800 839
Sur immobilisations	11 195 117	10 413 244
Sur actif circulant	1 002 868	362 013
Pour risques et charges	411 841	25 581
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	137 231 350	128 247 954
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre		
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme	0	-
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	0	-
RESULTAT NET DE L'ACTIVITE (IV) (I - II - III)	-3 300 551	1 224 429
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	0	-
Autres intérêts et produits assimilés	459	304
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	-
Différences positives de change	235 428	1 276
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	235 886	1 580
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	-
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	133 794	1 768
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	133 794	1 768
RESULTAT FINANCIER (VII) (V - VI)	102 092	-188
IMPÔTS SUR LES SOCIETES (VIII)	0	-
Total des produits (I + V)	134 166 685	129 473 963
Total des charges (II + III + VI + VIII)	137 365 144	128 249 722
RESULTAT (IV + VII - VIII)	-3 198 459	1 224 241

Sommaire

1	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	6
1.1	Présentation de l'Etablissement	6
1.2	Faits caractéristiques de l'exercice.....	6
1.3	Comparabilité des comptes	6
1.3.1	Changement de méthode comptable	6
1.3.2	Correction d'erreurs	6
2	PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	7
2.1	Principes comptables.....	7
2.2	Immobilisations incorporelles.....	7
2.3	Immobilisations corporelles	7
2.4	Immobilisations financières	8
2.5	Créances.....	8
2.6	Valeurs mobilières de placement	8
2.7	Fonds propres.....	8
2.8	Subventions d'investissement	8
2.9	Provisions pour risques et charges	8
2.10	Emprunts et dettes	8
2.11	Produits et charges constatées d'avance.....	8
2.12	Charges à payer et produits à recevoir	9
2.13	Recettes	9
2.14	Subventions d'exploitation.....	9
3	NOTES SUR LE BILAN	9
3.1	Actif immobilisé	9
3.1.1	Tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles :	9
3.1.2	Tableau de variation des amortissements :.....	10
3.2	Immobilisations financières :	10
3.2.1	Prises de participations :	10
3.2.2	Autres immobilisations financières.....	10
3.3	Echéances des créances et des dettes	10
3.4	Fonds propres :.....	11
3.5	Subventions d'investissement	11
3.6	Provisions pour risques et charges	11
3.7	Produits et charges constatés d'avance	12
3.7.1	Produits constatés d'avance :	12
3.7.2	Charges constatées d'avance :	12
3.8	Charges à payer, produits à recevoir :	13
3.8.1	Charges à payer :	13
3.8.2	Produits à recevoir :	13
4	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	14
4.1	Ventilation des produits et subventions d'exploitation	14
4.1.1	Produits de fonctionnement :	14
4.1.2	Subventions d'exploitation :	14
5	AUTRES INFORMATIONS	14
5.1	Effectifs « consommés »	14
5.2	Engagements financiers :	14
5.3	Autres engagements financiers	14
5.3.1	Engagements donnés :	14
5.3.2	Engagements reçus :	15
5.4	Entreprises liées (la filiale, Apdisar, Agefpi)	15
5.5	Tableau des filiales et participations	15

1 PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Présentation de l'Etablissement

L'Institut polytechnique de Grenoble (« Grenoble INP ») se positionne au cœur des défis technologiques d'avenir (Energie, Société du numérique, Micro nanotechnologie, Industrie du futur) et des enjeux sociétaux de transition numérique, industrielle, énergétique et environnementale.

Reconnu dans les classements nationaux et internationaux, il est membre de réseaux internationaux d'ingénierie et propose plus de 350 programmes d'échanges aux étudiants dans plus de 50 pays.

Depuis le 1er janvier 2020, Grenoble INP réunit l'école de management et les 7 écoles d'ingénieurs du site en tant qu'Institut d'Ingénierie et de Management de l'Université Grenoble Alpes (l'établissement public expérimental créé par le Décret du 31/10/2019).

L'établissement compte près de 9 000 étudiants et un peu plus de 1 200 personnels enseignants-chercheurs, administratifs et techniques. Grenoble INP est un pôle de recherche reconnu et un acteur important de la valorisation de la recherche. Il s'appuie sur 40 laboratoires, 10 plateformes technologiques et est membre de 4 Instituts Carnot.

Les formations d'ingénieurs au sein des 7 écoles d'ingénieurs de Grenoble INP présentent une grande diversité, à travers 35 filières de spécialisation.

Une classe préparatoire intégrée commune aux Instituts Nationaux Polytechniques, d'une durée de deux ans après le bac, permet de recevoir une formation de haut niveau dans l'un des quatre INP.

La recherche de Grenoble INP est structurée autour de laboratoires nationaux et internationaux, de collaborations fortes entre les équipes scientifiques et de moyens technologiques d'appui à la recherche.

Le Décret n° 2019-1123 du 31 octobre 2019 a porté création de l'Université Grenoble Alpes et approbation de ses statuts. Grenoble INP, composante à personnalité morale de cet Etablissement public expérimental, en est devenu l'Institut d'Ingénierie et de Management (IIM).

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2022, deux conventions ont été établies pour arrêter les divers aspects financiers :

- une convention de reversement, qui recense les charges et produits enregistrés par chaque établissement et relevant de la comptabilité de l'autre établissement ;
- une convention « empreinte » déterminant une compensation financière pour les charges assumée par Grenoble INP à l'occasion du transfert, l'UGA continuant de percevoir l'intégralité de la dotation de l'Etat par le biais de la subvention pour charges de service public (SCSP).

Ces conventions sont reconduites par voie d'avenant.

1.3 Comparabilité des comptes

1.3.1 Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode n'a été mis en œuvre sur l'exercice 2023.

1.3.2 Correction d'erreurs

2 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 Principes comptables

Les comptes annuels ont été préparés en application des conventions générales et des adaptations professionnelles prévues dans le recueil des normes comptables des établissements publics et du plan de comptes communs et de l'instruction commune ainsi qu'aux principes comptables généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- la continuité de l'exploitation,
- la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- l'indépendance des exercices,
- la prudence,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire, au prorata temporis, en fonction de la durée d'utilisation estimée, soit de 3 à 5 ans.

2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et de mise en service).

Amortissements des immobilisations

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire, prorata temporis, correspondant à l'amortissement économique des biens.

Les durées d'utilisation des biens définies pour chaque catégorie d'immobilisation sont les suivantes (vote du conseil d'administration du 21 octobre 2011) :

Compte		Durée							TYPE D'INVESTISSEMENT	durée réglementaire								
N°	Libellé	3	5	7	10	12	15	20		30	35	MINI	MAXI					
203	Frais de recherche et de développement	x									IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : BREVETS, LICENCES, LOGICIELS	1	5					
20531	Logiciels acquis ou sous-traités	x																
20532	Logiciels créés	x																
2058	Autres concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	x																
208	Autres immobilisations incorporelles	x																
2111	Terrains nus acquis										NON AMORTI							
2121	Agencements et aménagements de terrains nus acquis					x					AMENAGEMENT DE TERRAIN	10	20					
2122	Agencement et aménagement de terrains: acquis					x												
2125	Agencement et aménagement de terrains bâtis					x												
IMMEUBLES ET CONSTRUCTIONS LEGERES (BÂTIMENTS AFFECTES A L'INP)		subdivison en composants							STRUCTURE MENUISERIES EXTERIEURES CHAUFFAGE COLLECTIF ETANCHEITE RAVALEMENT AVEC AMELIORATIONS ELECTRICITE PLOMBERIE SANITAIRES ASCENSEURS		50 25 25 15 15 25 25 15							
21316	bâtiments affectés ou remis en dotation																	
21317	Bâtiments acquis																	
21318	Autres bâtiments																	
21356	Installations générales, agencements, aménagements des constructions affectés ou remise en dotation																	
21357	Installations générales, agencements, aménagements des constructions affectés ou remise en dotation																	
21358	Autres installations générales, agencements, aménagements des constructions																	
2151	Installations techniques complexes		x	x							MATERIELS ET OUTILLAGES	5	10					
2153	Matériel scientifique		x	x														
2154	Matériel d'enseignement		x	x														
2155	Outillages		x	x														
2157	Agencements et aménagements de matériel et outillage		x	x														
21617	Collections de documentation		x								COLLECTIONS	5	10					
21647	Collections littéraires, scientifiques, artistiques										NON AMORTI							
2181	Installations générales, agencements, aménagements sur constructions (établissement non propriétaire ou affectataire)							x			CONSTRUCTIONS LEGERES, AMENAGEMENTS	20	40					
2182	Matériel de transport		x	x							VEHICULES, MOBILIER, BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE	5	10					
2183	Matériel de bureau		x	x														
2184	Mobilier			x														
2187	Matériel informatique		x	x														
2188	Autres matériels divers			x														

A la clôture des comptes annuels, lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable (résultant de l'application du plan d'amortissement à la valeur d'entrée), un amortissement exceptionnel ou une dépréciation des actifs immobilisés est comptabilisé dans la mesure où, respectivement, la dépréciation est jugée définitive ou non définitive.

2.4 Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'usage, apprécié sur la base de la situation patrimoniale de la filiale lors de la dernière clôture comptable connue.

2.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Si la valeur de marché à la date de la clôture est inférieure au cours d'achat, une provision est constituée afin de ramener la valeur de bilan à la valeur de réalisation.

2.7 Fonds propres

Les fonds propres sont constitués par les dotations et affectations de l'Etat ainsi que les dons et legs en capital.

Les dotations aux amortissements des actifs reçus en dotation de l'Etat sont compensées par une quote-part versée au résultat afin de neutraliser l'impact budgétaire des amortissements des biens remis en dotation.

2.8 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées suivant la méthode des subventions sous conditions, dans des postes distincts dans les fonds propres en fonction :

- De la source des financements externes de l'actif afin de distinguer les financements en provenance de l'Etat et ceux reçus de tiers autres que l'Etat ;
- Du rattachement ou non à un actif déterminé

Pour les subventions rattachées à un actif, la reprise du financement en compte de résultat est effectuée sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de l'actif financé.

Dans le cas d'un financement octroyé sans condition, celui-ci est comptabilisé au passif lors de la notification du financeur. Dans le cas d'un financement octroyé sous condition (transmission d'un état récapitulatif des dépenses (ERD)), le financement est reconnu :

- Lors de la transmission de l'ERD,
- A la clôture à hauteur des dépenses réalisées et pour la part financée (totale ou partiel) par le biais d'un financement à recevoir.

2.9 Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise dès lors que cumulativement :

- L'établissement a une obligation à l'égard d'un tiers,
- Il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci,
- L'estimation de l'obligation est suffisamment fiable.

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels l'établissement est impliqué, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Les passifs au titre des droits acquis sur compte épargne temps donnent lieu à la comptabilisation d'une provision pour charges conformément à l'instruction du 27 novembre 2013 relative aux modalités de comptabilisation des droits à congés, des comptes épargne temps, des heures supplémentaires et des heures complémentaires. Cette provision s'élève à 1 522 k€ en 2023 contre 1 422 k€ en 2022.

2.10 Emprunts et dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

2.11 Produits et charges constatées d'avance

Les produits constatés d'avance sont principalement constitués de prestation facturées sur l'exercice mais non encore réalisées.

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées des contrats de prestations et abonnement de services payés à la signature du contrat et qui couvrent un ou plusieurs exercices.

2.12 Charges à payer et produits à recevoir

Les charges à payer correspondent principalement :

- Aux dépenses de fonctionnement et d'investissement réalisées sur l'exercice dont la facture n'a pas été reçue à la clôture.
- Aux passifs sociaux des droits acquis au cours de l'exercice en cours qui seront payés sur l'exercice suivant.

Les enseignants chercheurs perçoivent une rémunération forfaitaire. Leurs droits à congés ne font en général pas l'objet d'un suivi dédié compte tenu du statut de ces personnels. S'agissant d'un cas exceptionnel où aucune évaluation fiable du montant de l'obligation au titre des droits à congés des enseignants chercheurs ne peut être réalisée, aucun passif n'a été comptabilisé à ce stade dans les comptes de l'établissement.

Les produits à recevoir correspondent principalement :

- Aux contrats de recherche
- Aux produits de formation continue pour la part relative à l'exercice en cours,
- Aux frais de structure reversés à l'établissement,
- Au reversement des salaires des personnels mis à disposition.
- Aux droits d'inscription des étudiants non titrés

2.13 Recettes

Les recettes sont généralement constatées :

- Lors de l'inscription pour les droits nationaux,
- En fonction de l'avancement de la prestation pour les prestations de formation continue et pour l'apprentissage,
- A la réalisation de la prestation pour les autres prestations (mise à disposition de personnel...),
- A l'avancement pour les contrats bénéficiant de subvention (voir ci-dessous).
-

2.14 Subventions d'exploitation

Les subventions sans condition sont enregistrées au cours de l'exercice pendant lequel elles ont été notifiées.

Les subventions à caractère pluriannuelles et/ou soumises à conditions suspensives sont prises en compte en résultat au fur et à mesure de la réalisation des objectifs et des dépenses engagées.

3 NOTES SUR LE BILAN

3.1 Actif immobilisé

3.1.1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles :

(En k€)	Valeur brute à la fin de l'exercice précédent	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisation incorporelles	3 012	145	(6)	0	3 150
Frais de recherche	67	0	0	0	67
Logiciels	2 514	100	(6)	144	2 751
Autres concessions et droits	157	0	0	0	157
Autres immobilisations incorporelles	39	9	0	0	48
Immobilisation incorporelles en cours	235	36	0	(144)	127
	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	296 463	17 163	(453)	0	313 173
Terrains	13 131	0	(3)	0	13 129
Constructions	180 228	264	0	16 801	197 294
Installations techniques	50 297	2 763	(310)	4 438	57 189
Collections	0	12	0	0	12
Autres immobilisations corporelles	25 136	1 866	(141)	5	26 866
Immobilisations en cours	27 671	12 257	0	(21 244)	18 683
	0	0	0	0	0
Avances	789	(258)	339	0	870
	0	0	0	0	0
Total	300 264	17 050	(120)	0	317 194

3.1.2 Tableau de variation des amortissements :

En k€	Montant des amortissements cumulés à la fin de l'exercice précédent	Dotations de l'exercice	Sorties d'immobilisations	Opérations de clôture	Montant des amortissements cumulé à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	(2 628)	(116)	6	0	(2 737)
Frais de recherche	(45)	(14)	0	0	(59)
Autres concessions et droits	(157)	0	0	0	(157)
Logiciels	(2 392)	(100)	6	0	(2 485)
Autres immobilisations incorporelles	(34)	(2)	0	0	(36)
Immobilisations corporelles	(112 186)	(11 074)	448	0	(122 812)
Constructions	(52 024)	(6 174)	0	0	(58 198)
Installations techniques	(40 292)	(3 093)	310	0	(43 076)
Autres immobilisations corporelles	(19 870)	(1 806)	138	0	(21 539)
	0	0	0	0	0
Titres	(2 143)	0	0	103	(2 040)
Total général	(116 957)	(11 190)	454	103	(127 590)

3.2 Immobilisations financières :

3.2.1 Prises de participations :

(En k€)	Valeur brute à la fin de l'exercice précédent	Augmentations	Valeur brute à la fin de l'exercice
Prises de participations	3 027	36	3 063
AuRorA-5R	100		100
Campus Numérique	50		50
DIGITAL GRENOBLE	1		1
INPG SA	2 199		2 199
KIC INNOENERGY	10		10
PRESSES UNIVERSITAIRES de GRENOBLE	5		5
SUPERGRID	662	36	698

3.2.2 Autres immobilisations financières

Au 31 décembre 2023, elles correspondent au blocage sur un compte Caisse des Dépôts et Consignation des fonds que Grenoble INP s'est engagé à verser à la Fondation Partenariale créée en décembre 2009, pour 250 K€ avec un remboursement de 50K€ / an sur 5 ans (décision du CA du 22/10/2020). La première somme a été versée sur l'exercice 2021.

3.3 Echéances des créances et des dettes

Etat des créances et des dettes de l'établissement :

CREANCES (en k€)	Montant net au bilan	Degré de liquidité de l'actif		Dettes	Montant net au bilan	Date d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an			Échéances à - d'un an	Échéances à +1 an	Échéances à + de 5 ans
Créances de l'actif immobilisé								
créances rattachées à des participations-267-268 Prêts 274-2751-2755 autres créances immobilisées-271-272-276	101	50	51					
Créances de l'actif circulant :				Emprunts et dettes financières	3		3	
Créances résultant de ventes ou de prestations de services et comptes rattachés	14 013	14 013	0	Dettes sur achats et prestations de services et comptes	10 979	10 979		
Créances diverses-422-425-441-4456-4632-4684-4721	56 556	56 556	0	Dettes fiscales et sociales-pension civile	3 964	3 964		
				Dettes sur valeurs immobilisées et comptes rattachés-	2 774	2 774		
				Dettes diverses	68 482	68 482		
				Dont Autres recettes à classer	16 143	16 143		
				Dont Avances sur eOTP de recherche	25 702	25 702		
				Dont Avances sur eOTP autres (Formation, Patrimoine, Idex...)	37 269	37 269		
Charges constatées d'avance	163	163		Produits constatés	20	20		
TOTAL	70 835	70 783	51		86 222	86 219	3	

Les créances et dettes à plus d'un an correspondent essentiellement aux créances et dettes relatives aux contrats de recherche pluri annuels en cours d'exécution.

Les montants figurant à l'actif représentent les fonds restant à recevoir d'organismes externes ayant notifiés leur accord pour l'attribution de subventions. Les montants figurant au passif représentent quant à eux la partie non encore dépensée des contrats de recherche pluri annuels. Ces montants seront comptabilisés en recettes au niveau du compte de résultat au moment où les coûts seront effectivement supportés.

3.4 Fonds propres :

(En k€)	31-déc.-22	+	-	Affectation du résultat	31-déc.-23
BIENS MIS À DISPOSITION (NET)	97 316	0	-3 049	0	94 267
Réserve facultative	47 003	1 224	0	0	48 227
Report à nouveau	51	0	-50	0	1
Résultat de l'exercice	1 224	0	-3 198	-1 224	-3 198
Subventions d'investissement	59 399	52 252	-42 728	0	68 923
FONDS PROPRES	204 993	53 476	-49 026	-1 224	208 219

Les variations des fonds propres correspondent à :

- L'affectation du résultat 2022, conformément à la décision du conseil d'administration de juin 2023 ;
- La neutralisation de la dotation annuelle aux amortissements des biens immobiliers mis à disposition par l'Etat ;
- La variation des subventions d'investissement présentée ci-dessous.

3.5 Subventions d'investissement

(En k€)	Situation au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Situation au 31/12/2023
Etat - Subvention d'investissement non rattachées	7 396	12 337	(19 433)	300
Etat - Subvention d'investissement	187 923	11 098	(21)	199 000
Région - Subventions d'investissement	10 084	16 418	(8 019)	18 483
Département - Subvention d'investissement	413			413
Communautés de communes - Subvention d'investissement	7 743			7 743
Autres collectivités et établissement publics	2 002		(36)	1 966
Union Européenne	1 050			1 050
Autres organismes	7 393	3 609	(2 190)	8 812
TOTAL SUBVENTIONS BRUTES	224 004	43 462	(29 699)	237 767
A déduire cumul des dépréciations	1 816			1 816
A déduire cumul des quotes-parts reprise au résultat	65 473	(40)	7 328	72 761
TOTAL SUBVENTIONS NETTES	156 715	43 502	(37 026)	163 191

3.6 Provisions pour risques et charges

(En k€)	Solde au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/2023
Provision démolition Ampère	369		(369)	
Perte d'exploitation déménagement	137		(137)	
Sous total provisions pour risques	506		506	
Compte épargne temps	1 422	100		1 522
Capital décès	67			67
Litiges et contentieux	43	312		355
Allocation de retour à l'emploi	22			22
Sous total provision pour charges	1 554	412		1 965
Total provisions	2 059	412	506	1 965
Dépréciations pour compte de tiers	2 050	131	(233)	1 947
TOTAL	4 109	542	273	3 913

La provision pour compte épargne temps est majorée du montant de la part indemnisable versée aux personnels qui en ont fait la demande. Les prises de participations sont dépréciées en relation avec leur résultats publiés.

3.7 Produits et charges constatés d'avance

3.7.1 Produits constatés d'avance :

(En k€)	Solde au 31/12/2022	+	-	Solde au 31/12/2023
Bilan d'entrée	27			
ALTEN SA		4		
BOUYGUES		4		
C-TEC		2		
SIPEARL SAS		10		
Divers			(27)	
TOTAL	27	20	(27)	20

3.7.2 Produits constatés d'avance :

(En k€)	Solde au 31/12/2022	+	-	Solde au 31/12/2023
WISPER		14		
UGAP UNION DES GROUPEMENTS		13		
LA BELLE ELECTRIQUE		12		
THE MATHWORKS		12		
MCM CONSULTANTS SARL		9		
4CAD PLM		9		
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES		8		
SKYDEA		5		
HUMANS MATTER SAS		5		
PLAYPLAY		4		
CRAYON FRANCE SAS		3		
SOCIETE DE COMMERCE ET D'ADMINISTRA		3		
SHI INTERNATIONAL SAS		2		
COMSOL FRANCE SAS		2		
ARTOGREEN SAS		2		
KEONYS SAS		2		
NATIONAL INSTRUMENTS FRANCE SAS		1		
FEALINX SAS		1		
RITME INFORMATIQUE SAS		1		
Divers		3		
ALTAIR ENGINEERING FRANCE SAS			(8)	
FACTORY SOFTWARE			(6)	
EVALUATION ET ACCOMPAGNEMENT - EVEA			(3)	
CODRA INGENIERIE INFORMATIQUE			(2)	
Divers contrats ou conventions répartis sur 2 exercices au moins	70			
TOTAL	70	112	(19)	163

3.8 Charges à payer, produits à recevoir :

3.8.1 Charges à payer :

En K€	31-déc.-22	31-déc.-23
Fournisseurs et comptes rattachés		
Factures non parvenues fonctionnement	7 753	5 677
Charges à payer évaluatives fonctionnement	5 911	4 982
Total charges à payer fonctionnement	13 664	10 659
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 433	2 408
Dettes fiscales et sociales		
Congés payés	1 376	1 438
Rappels rémunérations	162	307
Primes	50	73
A.R.E.	1	0
C.E.T. indemnisé	120	177
Redevance inventeurs	21	55
Heures complémentaires (vacataires+titulaires)	1 318	1 476
Divers	458	33
Total Personnel	3 723	3 846
Total général	18 821	16 913

3.8.2 Produits à recevoir :

(en k€)	31/12/2022	31/12/2023
Créances sur entités publiques		
Contrats de recherche Fonctionnement	28 090	37 802
Contrats de recherche investissement	1 533	9 586
Total créances sur entités publiques	28 850	47 389
	0	0
Créances sur clients et comptes rattachés	0	0
Formation continue	181	131
Formasup	529	559
Contrat prestations GEM	115	0
Contrat prestation UGA	63	0
Formation continue IAE Polytech	338	0
Contrat INPG SA	347	223
Etudiants (reversment DI UGA)	1 258	2 927
MAD personnels (empreinte)	1 086	1 400
Conventions de délégation (CNRS)	0	50
	0	0
Divers	1 501	3 559
Total créances sur clients et comptes rattachés	6 191	8 849
	0	0
Total général	35 041	56 238

4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation des produits et subventions d'exploitation

4.1.1 Produits de fonctionnement :

(en k€)	31-déc-22	31-déc-23
Ventes	5 586	6 332
Droits de scolarité	3 278	3 810
Subventions d'exploitation	102 447	107 085
Formation continue	3 674	2 914
Prestations de recherche	167	484
Autres prestations de service	1 341	1 416
Produits des activités annexes	1 605	1 871
Prestations et travaux info.	0	0
Autres	1 200	2 172
Reprises sur amortissements et provisions	7 276	7 846
Total des produits d'exploitation	129 474	133 931

4.1.2 Subventions d'exploitation :

(en k€)	31-déc-22	31-déc-23
Subventions de fonctionnement Etat	82 643	84 192
Collectivités publiques	9 973	11 356
Union Européenne et organismes internationaux	3 522	5 894
Autres	6 310	5 643
Total	102 447	107 085

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 Effectifs « consommés »

ETPT Annuels (arrondis à l'unité)	31-déc-22	31-déc-23
Cumul Enseignants et Chercheurs	512	512
Cumul Enseignants et Chercheurs Titulaires	364	364
Cumul Enseignants et Chercheurs Contractuels	147	148
Cumul IATOS	543	553
Cumul IATOS Titulaires	303	295
Cumul IATOS Contractuels	240	258
Ressources fléchées (agents payés sur convention)	179	189
Total	1 234	1 254

5.2 Engagements financiers :

Néant.

5.3 Autres engagements financiers

Les autres engagements donnés ou reçus par l'établissement s'analysent comme suit :

5.3.1 Engagements donnés :

En 2020 une nouvelle caution bancaire de 250 k€ a été versée à la caisse des dépôts et consignation, au bénéfice de la fondation partenariale. Grenoble INP s'est engagé à verser 50 k€ de dotation à la Fondation Partenariale en 5 ans. Sa restitution à l'établissement est prévue par cinquième annuellement. La consignation des fonds a eu lieu le 01/12/2020. Le premier versement fait à la Fondation a eu lieu en 2021.

5.3.2 Engagements reçus :

Néant.

5.4 Entreprises liées (la filiale, Apdisar, Agefpi)

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

(En k€)	31/12/2022	31/12/2023
Participations	3 027	3 063
Clients et rattachés		
Fournisseurs et rattachés		
Total	3 027	3 063

5.5 Tableau des filiales et participations (non définitif, en attente des comptes certifiés qui seront valorisés dans le cadre de la consolidation des comptes)

Grenoble INP 2023	Valeur	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus brute	Dépréciation des titres	Valeur comptable des titres détenus nette	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires donné hors taxes (données au 31/12/2023)	Résultats (bénéfice ou perte) de l'exercice (données provisoires au 31/12/2023)	Dividendes encaissés par l'Université
Filiales et Participations - Informations financières (en k€)										
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 10% du capital de la société										
Grenoble INP Entreprise	2 199	0	100%	2 199	1 939	260	0	6 378 378	A compléter	0

Éléments retranscrits sur la base de comptes non encore arrêtés, qui seront validés dans le cadre de la consolidation des comptes qui doit intervenir dans l'année qui suit l'exercice en clôture.

Pour INPG SA, une dépréciation des prises de participation a eu lieu en 2023 à hauteur de 130 608€ (contre 291 193 € en 2022), pour SuperGrid, une reprise de dépréciation a été comptabilisée pour 233 108 € (contre 48 604 € de dépréciation en 2022) €. Le montant net des participations enregistrées dans les livres est de 3 062 969 € (valeurs d'achat des titres) diminué de 1 947 114 € (dépréciation de ceux-ci), soit 1 115 854 € (contre 977 471 € en 2022).